

# Les prédateurs financiers et les Etats

Nous avons déjà signalé l'intérêt du dernier livre de Jean de Maillard, L'Arnaque. L'auteur est vice-président du tribunal de grande instance d'Orléans. Dans ces fonctions, il ne traite qu'occasionnellement de la délinquance économique et financière. Mais au cours de sa carrière et aussi au titre de ses recherches universitaires, il s'est particulièrement intéressé aux différentes manifestations de la criminalité économique dans ses relations avec les institutions politiques et administratives.

Il y a consacré plusieurs livres très remarquables et qui ont souvent dérangé, notamment au sein du monde juridique et politique français où l'on n'aime pas trop voir évoquer ces questions. Ceci a suffi à le faire ranger parmi les militants de l'anticapitalisme et de l'altermondialisme, complété d'un anti-américanisme systématique – divers qualificatifs qui bien évidemment perdent tout sens à la lecture de ses travaux.

Nous avons pour notre part trouvé dans cet ouvrage un grand nombre d'arguments et de propositions originales éclairant les modalités par lesquelles les acteurs de la finance internationale, se comportant en véritables prédateurs, achèvent de détruire les civilisations traditionnelles sans pour autant faire naître un monde nouveau. La thèse n'est certes pas nouvelle. Les critiques portées à l'égard d'un capitalisme financier « devenu fou » se sont multipliées ces dernières années.

Mais l'originalité de ce livre consiste à combattre l'illusion selon laquelle les Etats, volant au secours des victimes du système économique, peuvent moraliser et réguler les excès de la spéculation, ainsi que compenser par des politiques fiscales et sociales la dureté de l'exploitation qui est imposée sous des formes différentes à l'ensemble des travailleurs, aussi bien dans les pays riches que dans les pays émergents et pauvres. Les Etats, pour Jean de Maillard, qui reprend là en le rajeunissant une vieille thèse marxiste, sont au service des prédateurs économiques grands et petits. C'est ainsi que, donnant l'apparence de la combattre, ils tolèrent voire encouragent la criminalité économique qui devient, si l'on peut dire, le mode standard ou par défaut de fonctionnement du capitalisme international.

Le message n'est pas facile à admettre, notamment en Europe où l'état de droit, servi par des administrations et des juridictions aussi intègres qu'il est possible, reste un véritable credo. L'opinion rejettera donc les constatations de Jean de Maillard, comme exagérément pessimistes et négatives. Nous voudrions au contraire montrer dans cet article qu'elles ne le sont pas. Elles doivent contribuer à une analyse scientifique de l'évolution de monde, selon laquelle l'optimisme naïf n'a pas sa place. D'une façon générale, et pas seulement au plan économique, la compétition entre ce que nous avons nous-mêmes nommé des superorganismes anthropotechniques semble conduire nos civilisations à des conflits et catastrophes très difficilement évitables.

## I. A propos de « L'Arnaque »

« L'Arnaque », nous l'avons dit, va beaucoup plus loin que les ouvrages précédents de Jean de Maillard. C'est la clef de voûte qui donne leur sens aux pierres de l'édifice. Le livre révèle dans toute son ampleur un système universel de domination jusque là dissimulé par les faux-semblants. Or ce système est effrayant. Le découvrir enlève définitivement les illusions que l'on pouvait avoir sur les bons sentiments et les bonnes intentions qu'affichent pour s'imposer aux populations ceux qui utilisent à leur profit les institutions politiques.

Plus particulièrement visés sont les Etats dits occidentaux et les lois présentés, au moins dans nos démocraties, comme au service de l'intérêt général. En réalité il s'agit de formes renouvelées, modernisées et mondialisées des vieilles techniques par lesquelles des minorités de dominants utilisaient la force des armes et l'assujettissement aux religions pour s'emparer de tout ce que pouvaient produire des foules d'esclaves assujetties.

L'idée n'est pas nouvelle dira-t-on. L'Etat oppresseur avait été dénoncé depuis plusieurs siècles par les

philosophes. Marx avait repris et modernisé ce thème en le liant à la lutte des classes, sans grand succès puisque les pouvoirs communistes s'inspirant du marxisme avaient reconstitué rapidement des formes d'Etats totalitaires au moins aussi efficaces que les Etats dits bourgeois pour dominer les masses. Mais dans la suite de la crise de 1929 et de la seconde guerre mondiale, les théoriciens de l'Etat-providence et de la social-démocratie avaient pensé pouvoir proposer un modèle de l'Etat tout différent et bien plus attrayant. Il s'agissait d'un ensemble d'institutions capables d'arbitrer entre les intérêts des classes dirigeantes et ceux des travailleurs, sans être systématiquement au service des premières.

En conséquence de ce modèle, aussi bien dans l'Amérique de l'après New Deal qu'en Europe occidentale, des lois sociales, des organisations mutualistes, des pouvoirs d'arbitrage avaient été mis en place, notamment dans le domaine du travail et de la santé, pour faire partager par l'ensemble des citoyens les risques qui pesaient jusqu'à présent sur les seuls travailleurs, notamment les plus pauvres et les moins bien organisés. Des administrations avaient été constituées pour contrôler la bonne application de ces lois par les employeurs et plus généralement par la société. Il avait été annoncé que les dérogations et fraudes, évidemment inévitables, seraient recherchées et sanctionnées sous l'autorité du pouvoir judiciaire. L'Etat oppresseur dénoncé par les forces de gauche jusqu'aux années trente était ainsi devenu l'Etat protecteur. Certains opposants politiques restaient sceptiques, mais dans l'ensemble le virage semblait acquis, même dans les pays dont la majorité demeurait conservatrice.

Aussi, à partir de la fin de la seconde guerre mondiale, des générations entières de fonctionnaires et de magistrats avaient été recrutées et formées dans la perspective de se mettre, par l'intermédiaire des administrations publiques, au service de cet Etat arbitre, de cet Etat-protecteur et de l'intérêt général qu'il incarnait. Lorsque l'auteur de cet article avait fait le choix de se présenter au concours de recrutement de l'Ecole Nationale d'Administration en France, comme sans doute Jean de Maillard au concours de l'Ecole Nationale de la Magistrature, c'était naïvement motivé par cet idéal, partagé par des promotions entières issues de l'école de la République, qu'il l'avait fait. Les valeurs morales enseignées dans les grandes écoles présentaient pour ces jeunes gens un attrait supérieur à la perspective des hautes rémunérations offertes à niveau égal par le secteur privé.

Certes, l'altruisme n'est jamais totalement désintéressé. Les serviteurs de l'Etat pouvaient peut-être en retirer un certain sentiment de supériorité susceptible de les éloigner des préoccupations de la majorité des citoyens, mais dans l'ensemble, ils acceptaient de consacrer leur carrière au service de la collectivité. Certes, beaucoup d'entre eux perdaient de leurs illusions dans le cours de leur vie professionnelle, constatant que malgré les lois et l'action de ceux censés les faire respecter proliféraient petites et grandes dérogations, petits et grands délits jamais punis. Mais cela n'entachait pas leur foi dans les valeurs du service public. Aucun système n'est parfait, se disaient-ils. Il fallait seulement rechercher, grâce notamment à l'amélioration des techniques administratives et judiciaires, les moyens de rendre l'action des Etats plus efficaces au service de ceux qui avaient besoin de ceux-ci pour être défendus contre les puissants.

L'état d'esprit que nous décrivons ici n'était pas seulement celui de l'essentiel des fonctionnaires. Il se retrouvait chez un certain nombre de militants et responsables politiques. Certes la vie politique et ses compromissions obligées dessillent vite les yeux des naïfs. Néanmoins des personnalités politiques réussissaient quand même, malgré les démentis de la pratique, à continuer d'offrir une image valorisante de la République et de ses institutions, que ce soit au niveau des structures étatiques ou à celui des collectivités locales.

Or aujourd'hui, tous ces idéalistes de l'action publique, tous ces grands naïfs – dans la mesure où il en survit encore quelques uns, risquent de réaliser clairement, suivant en cela Jean de Maillard, ce que certains d'entre eux avaient peut-être soupçonné sans vouloir le reconnaître. Non seulement le monde réel est le produit d'une minorité de grands prédateurs (nous reviendrons sur ce que nous entendons par là) en compétition permanente pour exploiter les ressources provenant du travail des foules assujetties, mais les Etats et les institutions publiques ont été conçues par ces mêmes prédateurs pour désarmer la révolte toujours possible de ces foules. Il s'agit d'un « système » complexe, en partie

opaque, qui ne se limite évidemment pas aux Républiques bananières et Etats corrompus abondants dans le monde.

Dans le cadre de ce système, loin d'être des arbitres et des protecteurs, les Etats démocratiques (ne parlons pas des autres, sur lesquels nul ne s'illusionne) ne se bornent pas à faire appel, comme ils l'ont toujours fait, à la force publique pour faire rentrer dans le rang ceux qui se révoltent trop bruyamment. Ils font beaucoup mieux et de façon beaucoup plus discrète. Ils incarnent un mensonge institutionnel généralisé. Pour cela, ils mettent en place des lois et des institutions qui sont officiellement chargées de donner satisfaction aux revendications des travailleurs et des démunis dont ils affirment à haute voix la légitimité. Ainsi les vellétés de protestation sont-elles désarmées. « Inutile de descendre dans la rue, répondent les élites dominantes aux mécontents éventuels, nous vous avons compris et nous vous donnons les outils vous permettant de vous faire entendre ».

Tel fut le langage tenu aux mécontents, syndiqués ou non, par les dirigeants, les chefs d'institutions et les fonctionnaires (la plupart de ces derniers idéalistes et de bonne foi, comme nous l'avons dit), chargés d'incarner les vertus de la démocratie sociale, de l'Etat arbitre et protecteur. L'objectif était de montrer que grâce aux divers services publics, au droit du travail, à la protection sociale, les excès de la prédation résultant d'un libéralisme sans règles n'étaient plus possibles dans les démocraties occidentales.

Mais dans le même temps, les dirigeants, les chefs d'institutions et les fonctionnaires, agents du système sans toujours sans rendre compte, tenaient aux prédateurs un langage moins clairement formulé mais qui fut parfaitement compris. Il comportait le message suivant : « Ne vous inquiétez pas, les principes affichés à l'attention des exploités ne seront pas appliqués. Autrement dit, nous tolérerons, voire nous encouragerons, tous les comportements dérogatoires aux lois et règlements que nous proposons pour calmer les foules. Certes, un minimum de contrôle de façade sera réalisé, pour conserver au système sa crédibilité. Mais vous pourrez sans difficulté, grâce à l'économie parallèle, aux paradis fiscaux et autres méthodes de fraudes de petite ou grande intensité, poursuivre vos objectifs de prédation. C'est qu'en effet nous reconnaissons implicitement qu'il n'y a pas d'autre ordre social possible que celui résultant de la concurrence libre entre grands prédateurs que vous incarnez si bien ».

Le système ne se borne pas à laisser entendre aux prédateurs que les lois ne sont là que pour la façade et qu'elles peuvent – qu'elles doivent - être fraudées. Il explique ceci : « Pour vous rassurez, nous convaincre de notre volonté de vous servir, nous allons mettre à la tête des Etats ou des gouvernements les incarnant, comme à la tête des grandes institutions administratives, des dirigeants bien au courant du deal : faire semblant de donner satisfaction aux revendications des travailleurs et des démunis, mais dans le même temps laisser prospérer, voire encourager vos propres manoeuvres prédatrices, en leur donnant des portées jamais atteintes. Vos manoeuvres pourront alors, sous le couvert et avec l'appui des grands Etats dont les chefs vous seront tout dévoués, prendre des proportions mondiales, bien au-delà des fraudes et crimes de bas étage qui caractérisaient jusqu'alors la délinquance économique et financière.»

Ainsi est devenu possible, au sein des démocraties occidentales, ce qui avait jusqu'à présent paru réservé, soit aux régimes politiques européens d'avant la première guerre mondiale, célèbres par leurs scandales, soit aujourd'hui aux quelques 120 Etats du Tiers monde et du monde émergent, dont une bonne partie sont si bien liés avec le crime que l'on a toujours parlé à leur sujet d'Etats maffieux et criminels. Jean de Maillard insiste à juste titre, par exemple, sur le véritable brigandage organisé et institutionnalisé que fut aux Etats-Unis dans les années 1980 le pillage des Caisses d'épargne et la ruine de millions d'épargnants. L'affaire des prêts à risques (dit subprimes) consentis à des gens dont on connaissait parfaitement l'insolvabilité fut plus lourd de conséquence mais pas plus scandaleux. Malgré cela, les Etats occidentaux, bien que se comportant globalement comme des Etats maffieux et criminels, affichent une façade toute différente : celle des bons sentiments et de la vertu. Ils l'affichent si bien que tout le monde s'y laisse prendre. L'objectif consistant à rendre systémique la violation permanente des lois et règlements présentés comme limitant les excès de la prédation, afin de

permettre à cette prédation de continuer en toute tranquillité à s'exercer et à se développer, fut parfaitement réussi.

Bien évidemment, le système ainsi mis en place ne se limite pas aux seules sociétés occidentales, A l'heure de la globalisation, il intéresse le monde entier. Jean de Maillard ne s'est pas beaucoup étendu sur ce point, mais on peut montrer que les super-Etats aux prétentions vertueuses, s'inspirant de la morale communiste en Chine, de l'hindouisme en Inde ou de la charia dans les Etats islamistes, sont tout autant à double face que les Etats dits occidentaux: afficher de grands principes destinés à rendre dociles les victimes du système et faire tout ce qui est nécessaire pour que ces principes ne s'appliquent pas, grâce à des manœuvres souterraines ou même officielles contredisant ouvertement les principes affichés et donnant systématiquement raison aux prédateurs.

Jean de Maillard évoque par ailleurs les nouvelles techniques et technologies par lesquelles les prétentions morales officiellement affichées par les Etats et les efforts des fonctionnaires et juges chargés de les faire appliquer sont aujourd'hui devenues inopérantes. Il s'agit notamment des réseaux mondiaux informatiques utilisés par le complexe des banques, des bourses et des assurances pour enlever aux producteurs de la valeur ajoutée primaire la conscience même de ce qu'ils produisent. Ainsi ne sont-ils pas tentés d'en revendiquer la possession. De même, ce qui reste de fonctionnaires en charge de la régulation, ou ce qui reste de citoyens non encore résignés à se faire dépouiller, se trouvent de plus en plus confrontés au vide, les vraies comportements qu'il conviendrait de réglementer se situant désormais dans des sphères inaccessibles pour eux. Nous reviendrons dans la deuxième partie de cet article sur ce point capital des évolutions technologiques.

## **2. A propos des prédateurs**

Le lecteur reprochera au tableau que nous venons de dresser d'être à la fois systématique et exagéré. Le monde, dira-t-il, qu'il s'agisse de celui des pouvoirs économiques (présentés comme prédateurs) ou celui des institutions (présentées comme des instruments au service des prédateurs), n'est pas si noir. Les populations, travailleurs dominés, personnes déshéritées, y disposent encore de quelques droits. A en croire notre tableau, des pouvoirs puissants et anonymes imposent aux citoyens tant des pays riches que des pays pauvres, des règles destinées à pérenniser leurs logiques, qui sont de la confiscation de l'ensemble des valeurs ajoutées produites par le travail. Penser cela, nous dira-t-on, relève d'une paranoïa très répandue, qui s'appelle la théorie du complot : voir des comploteurs partout, s'entendant pour dominer le monde. On nous fera ce reproche, mais certains l'ont déjà fait à Jean de Maillard, même si la description du système prédateur qu'il nous a donné dans son dernier livre, L'Arnaque, est beaucoup plus mesurée et nuancée que les commentaires ou plutôt les interprétations que nous venons d'en donner.

Bien évidemment, nous refuserons cette critique, qu'elle nous soit adressée, en tant que rédacteur de cette note, ou qu'elle le soit à Jean de Maillard. Nous pensons en effet que la méthode esquissée dans l'Arnaque et que nous allons expliciter ci-dessous, consistant à définir la criminalité économique comme systémique, nous met sur la bonne piste. Le terme de systémique, souvent utilisé de façon peu scientifique, est en effet pour nous tout à fait opportun. Il veut dire que la fraude n'est ni un bien ni un mal, elle est l'une des composantes nécessaires d'un système global qui sans elle perdrait toute signification. De la même façon les roues sont les composantes nécessaires du système global automobile. Il ne servirait donc à rien de prétendre éradiquer la fraude, pas plus que l'on ne pourrait éradiquer les roues du système automobile au prétexte qu'elles peuvent écraser de petits animaux innocents traversant les routes forestières.

Mais à quel système global la fraude renvoie-t-elle ? Jean de Maillard et nous-mêmes avons plusieurs fois évoqués des « prédateurs ». Pour lui, comme pour nous d'ailleurs, on pourra désigner ainsi ceux qui s'emparent de façon légale ou illégale du surplus de valeur que les producteurs primaires n'affectent pas au seul entretien de leur force de travail. Pour les esprits restés fidèles au marxisme traditionnel, c'étaient les détenteurs du capital de production, autrement dit les « patrons » à l'ancienne, qui s'approprièrent les valeurs produites par les travailleurs n'ayant pour capital que leur force de travail, en

ne leur laissant que le minimum vital. Sans rejeter totalement cette analyse, il faut aujourd'hui ajouter à cette première catégorie les détenteurs du capital financier. Jean de Maillard a bien décrit l'histoire des méthodes par lesquelles ceux-ci se sont progressivement emparés du capital productif (souvent au détriment des patrons traditionnels). Il a bien analysé les nombreux instruments financiers leur ayant permis de le faire et de s'enrichir par la spéculation, au détriment là encore des simples producteurs, salariés ou travailleurs indépendants, n'ayant pas accès à ces outils.

Les détenteurs du capital financier ne sont pas seulement les actionnaires ayant pris le pouvoir dans les entreprises cotées en bourses. Ce sont bien plus généralement les professionnels de la finance, banquiers, assureurs, gestionnaires de bourses de valeurs ou de biens. En s'appropriant non seulement le capital financier au sein des entreprises, mais aussi les circuits de l'épargne traditionnels par lesquels PME et salariés pensaient se mettre à l'abri des aléas de la spéculation en bourse, ces professionnels de la finance ont mis la main sur l'ensemble des circuits de production et de consommation des biens et services dits de l'économie réelle.

Mais désigner ces divers acteurs par le terme de prédateurs ne suffit pas. Ce serait une facilité au regard de la modélisation systémique à laquelle nous voulons procéder. D'une part on porterait sur eux un regard moral qui n'a pas lieu d'être. Il ne suffira pas de dire que leurs comportements de prédation sont contraires à la morale parce qu'ils génèrent destructions et désolations. Cela laisserait entendre que la prédation pourrait être guérie par un appel à la moralisation de l'économie et de la finance, lequel n'a comme on le constate tous les jours aucun effet. Si la fraude est systémique, en ce sens qu'elle constitue un des aspects visibles de la prédation, c'est que la prédation aussi est systémique. Plus exactement, elle renverrait, dans cette hypothèse, à une loi d'organisation des systèmes vivants dans lesquels, au même titre que d'autres facteurs, elle aurait sa place.

A ce niveau du raisonnement, notre lecteur risque là encore de réagir. « N'êtes vous pas en train de nous dire que la prédation économique et sociale est une composante, vraisemblablement majeure, du système social tout entier. A ce titre, il faudrait l'accepter sans tenter de réagir contre elle. En tant que victime de cette prédation, qui me prive des justes fruits ou si l'on préfère des surplus légitimes de mon travail, je refuse ce raisonnement ». Nous ferons à ce lecteur une réponse, certes, un peu facile, mais incontournable. C'est celle de tout scientifique s'efforçant d'analyser des processus dépassant très largement les moyens d'action qu'il peut avoir sur eux au moment où il les étudie: par exemple le réchauffement climatique ou la disparition de la diversité des espèces. Considérer ces deux phénomènes majeurs comme des systèmes globaux résultant de multiples causes ne veut pas dire renoncer à toute action sur ces causes. Cela veut seulement dire que l'on se refuse à voir en eux des mécanismes simples qu'un peu de volontarisme politique suffirait à inverser.

Selon nous, pour bien comprendre et compléter le terme de « systémique » évoqué par Jean de Maillard, il faut suggérer deux hypothèses méthodologiques. La première considèrera la prédation économique et financière, celle des organisations qui se sont emparées, avec la complicité des gouvernements, des produits du travail de l'ensemble du corps social, comme une forme moderne des différents types de prédation qui sont apparus et se sont maintenus au cours de l'évolution des espèces vivantes. A ce titre la prédation économique et financière est effectivement systémique, mais cela ne signifie pas qu'elle ne puisse pas susciter des résistances provenant du système lui-même.

La seconde hypothèse portera sur la nature et le rôle des outils technologiques modernes dont disposent aujourd'hui les prédateurs économiques et financiers pour s'approprier les produits des activités productives des travailleurs primaires sans laisser à ceux-ci la possibilité de réagir. Nous visons en particulier les réseaux informatiques mondialisés, évoqués plus haut, bancaires et boursiers, permettant la financiarisation spéculative de toutes les activités, qu'il s'agisse de production, d'épargne et de consommation. Pour notre part, nous faisons l'hypothèse que ces réseaux constituent avec ceux qui les utilisent de véritables superorganismes dotés d'une sorte de vie autonome. Ne pas s'en rendre compte ne peut que conduire à des erreurs graves de jugement.

Il nous restera à nous demander pour conclure si les travailleurs primaires seront ou non capables,

malgré l'oppression qu'ils subissent, de récupérer un jour un peu de pouvoir, à travers les Etats ou autrement, pour s'opposer à la véritable nouvelle Internationale de prédateurs qui du nord au sud, de l'ouest à l'est, les réduit au seul minimum vital, voire qui les conduit à une disparition pure et simple.

### **2.1. La prédation économique et financière s'inscrit dans une longue histoire évolutive.**

Rappelons que nous désignons par prédateurs économiques et financiers les individus et organisations qui n'exercent pas directement d'activités productives primaires (agricoles, industrielles, tertiaires ou de service) mais qui s'approprient, du fait des positions dominantes dont ils ont hérités ou qu'ils acquis par la force, les différents produits de ces activités. Ils ne laissent aux producteurs primaires que le minimum vital nécessaire à l'entretien de leur force de travail – ceci dans la mesure d'ailleurs où la mécanisation rend encore nécessaire le recours à de tels producteurs primaires.

Ils utilisent les produits de leurs prédateurs à renforcer sans cesse leurs positions dominantes et plus généralement à orienter l'évolution économique et sociétale au profit du statut social « supérieur » qu'ils se réservent. On dira que nous nous inspirons dans cette définition d'un gauchisme simpliste, mais l'examen attentif de l'état du monde, qu'il s'agisse des pays riches ou des pays pauvres, montre qu'elle reste entièrement valable. Nous n'avons pas le loisir ici de développer les arguments en ce sens, mais le lecteur intéressé pourra le faire à notre place.

Ceci posé, l'histoire des espèces a montré, si nous simplifions beaucoup, que la vie s'est développée par la concurrence-symbiotique entre deux grandes catégories d'organismes, les végétaux qui notamment par la photosynthèse, produisaient les molécules organiques nécessaires à la vie, et les animaux qui s'emparaient du produit de l'activité des végétaux, activité dont ils étaient eux-mêmes incapables. Dans ce schéma (simpliste, répétons-le) les producteurs primaires sont les végétaux et les prédateurs sont les animaux. Ces derniers eux-mêmes se répartissent en prédateurs primaires, si l'on peut dire, c'est-à-dire les herbivores, et en prédateurs secondaires, les carnivores qui consomment les herbivores. Nous ne mentionnons pas ici les infinies espèces de micro-organismes, bactériens ou autres, dont le statut (producteur primaire ou prédateur) est moins différencié.

Nous avons précisé que ces différentes catégories d'organismes sont en concurrence-symbiotique. Ceci veut dire qu'ils ont besoin les uns des autres, même s'ils passent leur temps (au moins en ce qui concerne les prédateurs), à se détruire. Si les animaux consommaient tous les végétaux, ils disparaîtraient. Mais si les végétaux n'étaient pas régulés par la consommation des animaux, ils s'asphyxieraient sous leurs propres déchets ou épuiserait les ressources en carbone immédiatement disponibles (scénario de la Terre boule de glace).

Si nous transposons ce schéma simpliste à la vie économique, nous pourrions dire que les producteurs primaires (agriculteurs, artisans, PME, salariés) jouent le rôle des végétaux. Ils arrachent à la nature, par leur travail, les ressources nécessaires à la vie. Les prédateurs, qu'il s'agisse du patronat traditionnel ou des nouveaux acteurs du monde économique et financier, jouent en ce qui les concerne le rôle des animaux, qu'ils soient herbivores ou carnivores. Ils ne se donnent que le mal de prendre par la force aux producteurs primaires les produits de leur travail. Comme cependant ils ont besoin de ceux-ci pour survivre, ils leur concèdent la disposition de ce que, en fonction des critères de chaque époque et de chaque lieu, on considère comme un minimum vital incompressible.

L'observation de la vie économique et sociale à travers les âges, y compris jusqu'aux époques récentes dites de croissance et de progrès technique, montre selon nous que le schéma esquissé ci-dessus est fondé. Dès que quelqu'un, par son travail, son épargne ou son esprit créateur, acquiert un minimum de capital productif ou financier, il attire à lui l'attention d'un prédateur non directement productif qui n'a de cesse de lui retirer la jouissance de ce capital. Certains échappent, au moins en partie, à ce véritable vol, mais ils doivent devenir prédateurs à leur tour. La grande majorité des producteurs primaires restent ce qu'ils ont toujours été, obligés de se satisfaire du minimum vital. Avec la globalisation, le mécanisme s'accroît puisque les producteurs primaires des pays riches sont désormais mis en concurrence avec ceux des pays pauvres.

Pour leur part, les prédateurs économiques et financiers se situent, un peu comme les grands carnivores avant l'apparition de l'homo sapiens, au sommet de l'échelle sociale. A eux le pouvoir et ses jouissances, à eux les consommations de prestige, à eux aussi les moyens de s'imposer par la force des armes aux foules des travailleurs assujettis. Dans ce cadre s'explique parfaitement la connivence qui relie, aujourd'hui encore comme jadis, les grands prédateurs sociaux et les institutions religieuses et politiques. Dans les pays occidentaux, le jeu de la démocratie politique a obligé les représentants des Etats à faire quelques concessions à leurs électeurs. Mais comme nous l'avons rappelé dans la première partie de cet article, suivant en cela Jean de Maillard, il ne s'agissait que de concessions de façade, dont les grands prédateurs savaient très bien qu'ils pourraient s'exempter grâce à la fraude mondialisée.

Un président de la République, que ce soit à Washington ou à Paris, peut très bien pour calmer les foules menacer les banquiers des foudres de la « régulation », les grands patrons de la banque, de l'assurance et des bourses qui ont financé son élection et avec qui il dîne régulièrement ne s'en inquiéteront pas outre mesure. Les médias au service des uns et des autres contribueront à l'arnaque, en faisant grand cas des intentions moralisatrices et régulatrices affichés par les représentants de la puissance publique, sans se soucier un moment de savoir si ces intentions seront effectivement appliquées. Mais, comme les médias ont annoncé à tout va que cela sera fait, les travailleurs et leurs organisations syndicales n'ont plus qu'à faire confiance aux institutions.

Jusqu'où ce système pourra-t-il aller ? Les animaux vont-ils dévorer tous les végétaux, jusqu'à provoquer leur propre extinction ? Nous allons nous poser la question ci-après. Mais auparavant il nous faut dire quelques mots de ce que nous avons appelé nous-mêmes (voir Baquiast, Le paradoxe du Sapiens, J.P. Bayol, 2010) des systèmes anthropotechniques puissamment prédateurs.

## **2.2. Les systèmes anthropotechniques qui dominent le monde de la finance.**

Depuis que les opérations bancaires, boursières et de change ont été informatisées, à partir des années 1970, les opérateurs, banques, assurances, boursiers ont acquis la capacité de gérer leurs comptes avec une puissance sans égale. Les clients primaires, déposants, assurés, épargnants n'avaient évidemment pas ces ressources et se trouvaient davantage encore que précédemment à la merci des opérateurs. Mais ceci n'était rien en comparaison du véritable bouleversement résultant de l'interconnexion au niveau mondial des différents centres de décisions. Des réseaux extrêmement puissants, tant en bande passante qu'en vitesse d'exécution, se sont mis en place. Par ailleurs, pour gérer ces ressources et optimiser les traitements, des logiciels faisant appel aux mathématiques comme à l'intelligence artificielle ont été développés. Tout ceci s'est étendu et généralisé au niveau mondial, sans tenir compte des quelques restrictions imposées aux échanges par des Etats autoritaires.

Ce ne furent plus seulement les clients finaux, emprunteurs, déposants, petits épargnants spéculant en bourse à petite échelle, qui furent dépossédés de la capacité de gérer leurs intérêts. Ce furent les Etats et les organismes de régulation – dans la mesure où ils avaient un tant soit peu de velléités pour ce faire. Les marchés se sont mis à faire la loi. Cela ne les a d'ailleurs pas empêchés d'accumuler les erreurs, c'est-à-dire les bulles suivies de dépressions. Mais ce n'étaient pas eux qui en faisaient les frais. C'étaient les simples citoyens, contribuables et petits épargnants.

Ceci posé, qui étaient, qui sont aujourd'hui ces marchés censés décider de l'évolution du monde. Nul ne croit plus évidemment au bon génie de la concurrence, la main invisible, qui rapprocherait au mieux les offres et les demandes, sans qu'aucun opérateur humain particulier n'intervienne. La plupart des experts, sinon du grand public, savent que les marchés, c'est-à-dire les mouvements spéculatifs s'y exerçant, sont pilotés par de grandes banques principalement issues de Wall Street et de la City de Londres. Ceci avec l'appui actif des banques centrales, notamment de la Réserve fédérale américaine. S'y ajoutent dans une certaine mesure les interventions des banques publiques chinoises ou de certains Etats autoritaires de moindre importance s'essayant à la spéculation internationale. Tous ces

acteurs s'appuient sur les ressources sans précédents que leur apportent les réseaux informatiques interconnectés au centième de seconde dont ils constituent des nœuds actifs.

Nous pouvons donc proposer une première réponse à la question formulée précédemment. Les prédateurs dont nous dénonçons le rôle dans l'appropriation au niveau mondial des ressources produites par les travailleurs de la base sont des organisations humaines, dont l'on pourrait si on le voulait nommer les responsables et les soutiens que leur apportent les dirigeants institutionnels du monde. Tous ces prédateurs sont en compétition entre eux pour maximiser leurs profits. Ils ne s'entendent pas tous comme un seul homme. Mais lorsqu'il s'agit de protéger et maintenir le système global dont ils tirent leur puissance, ils se mettent, implicitement ou explicitement, d'accord.

Nous pensons cependant, comme indiqué plus haut, que cette explication serait un peu à courte vue, au plan de l'analyse systémique tout au moins. La thèse que nous défendons est que les vrais responsables des grandes évolutions du monde, y compris évidemment des catastrophes que nul ne paraît capable de prévenir, sont des superorganismes complexes, associant des hommes et des technologies d'une façon profondément symbiotique. Nous les avons nommé des systèmes anthropotechniques.

Nous en avons, dans notre essai, désigné plusieurs, le complexe militaro-industriel américain, le complexe politico-industriel des industries du pétrole ou de l'automobile, les lobbies mondiaux de chasseurs et de pêcheurs.... Dans cet esprit nous ajouterons à cette liste le complexe des entreprises de la finance solidement articulées avec les technologies de la spéculation en réseau que nous venons d'évoquer. Il n'est pas exclu de penser que tous ces complexes se dirigent très largement à l'aveugle, au moins quant aux conséquences globales de leurs comportements sur les équilibres sociaux et naturels du monde. Il semble que, ni de l'intérieur ni de l'extérieur, il soit possible d'envisager et moins encore de mettre en œuvre des politiques à long terme, dépassant les intérêts particuliers qu'ils représentent.

Faudrait-il conclure, comme semble le faire Jean de Maillard, que les victimes des prédateurs économiques et financiers seront à jamais désarmées, qu'elles devront se résoudre à se laisser exploiter sans fin – cette exploitation pouvant conduire à leur disparition pure et simple dans certaines régions du monde si les technologies modernes d'une part, l'armée des centaines de millions de travailleurs à 1 dollar disponibles pour les remplacer d'autre part, rend leur rôle dans la production inutile ?

### **2.3. Le jour où les végétaux se révolteront**

Pour notre part, nous ne le pensons pas. Si dans la nature les végétaux se révoltaient, au lieu de se laisser détruire par les animaux et les hommes comme cela se passe à grande échelle dans certaines régions du monde, ils ne disparaîtraient pas. Mais les végétaux n'ont guère de moyens de défense, en dehors des mécanismes très lents de l'adaptation génétique. Les humains victimes de la prédation économique et sociale en auraient beaucoup plus, s'ils acceptaient de se révolter, au lieu de se laisser détruire au nom de la concurrence et du laissez faire libéral.

Les expériences provenant des révolutions précédentes, toutes manquées ou ayant mal tourné, ne sont pas très encourageantes. Mais il existe aujourd'hui d'autres formes d'action que, dans le cadre d'un refus généralisé des nouvelles exploitations et la relance d'auto-gestions à grande échelle, les producteurs de base pourraient entreprendre, que ce soit dans les pays encore riches ou dans les pays pauvres.

Jean Paul Baquiast, 01/03/2010